



**CESER Bourgogne Franche-Comté**  
**Séance plénière du 22 janvier 2022 – Visio-conférence**  
**Rapport 1-1 : Avis sur le Budget Primitif 2022**

**Déclaration de Michel Faivre-Picon au nom de la CGT**

Ce budget est logiquement la transcription du projet de mandat.

Dans ce budget, il y a beaucoup d'incertitudes sur les recettes : du fait de la crise sanitaire, du fait de la situation économique à venir, mais aussi à notre sens à cause de l'importance que prennent les reversements de TVA dans les ressources régionales, mais aussi les incertitudes sur les cartes grises.

Nous avons déjà dit ici tout le mal que nous pensons de la TVA, et donc de la nécessité de revoir complètement la fiscalité dans notre pays.

Nous rappelons également, qu'il nous paraît important concernant les nombreuses aides apportées, notamment en direction des entreprises, d'avoir des critères précis, lisibles et qualitatifs. L'augmentation du budget, les aides nombreuses, doivent en contrepartie exiger de la qualité, et donc conditionner les aides pour les interventions de la collectivité, en matière sociales et environnementales. Nous rappelons à ce sujet la nécessité que l'instance quadripartite (Etat/Région/syndicats de salariés/syndicats d'employeurs) prévue dans le PAIR se réunisse effectivement et régulièrement pour en suivre la mise en œuvre.

La CGT s'abstiendra sur cet avis.

Enfin, nous tenons à insister sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche :

Le 13 janvier dernier, dans son discours devant les présidents d'université, le président de la république a appelé à une «réforme systémique» de l'ESR. Depuis la loi LRU de 2007, menée par Valérie Pécresse, en passant par la loi Fioraso de 2013, ou la récente LPPR de Frédérique Vidal, les politiques nationales de l'ESR ont transformé le paysage pour le rendre compatible avec le « processus de Bologne », c'est-à-dire la création d'un grand marché de la connaissance, soumis à la concurrence libre et non-fauscée entre les établissements pour attirer les meilleurs chercheurs ou les meilleurs étudiants. Dans le même temps, les moyens alloués à l'université n'ont pas suivi l'augmentation du nombre d'étudiants, rendant les conditions de travail et d'études plus difficiles, encore aggravées par la pandémie actuelle.

Le Président de la République fait un pas de plus vers la marchandisation forcée de l'enseignement supérieur, en usant de tous les poncifs les plus éculés, et maintes fois démentis, sur l'université et en donnant une vision totalement déformée de la réalité. À terme, il s'agit de faire payer très cher les étudiants pour leurs études, et donc de mettre en place des prêts bancaires garantis par l'État. Cette politique menée dans d'autres pays a montré son échec total, que ce soit pour la situation des étudiants qui se retrouvent à rembourser des prêts dès leur sortie d'études, ou pour les finances des universités qui n'ont pas augmenté voire qui ont baissé.



Dans ce contexte, le budget primitif 2022 concernant l'ESR (mais aussi le rapport sur le CPER), ne donne clairement pas la bonne orientation à la politique de la région en la matière. La région Bourgogne-Franche-Comté a fait le choix de soutenir l'enseignement supérieur et la recherche, ce dont nous pouvons nous féliciter. En particulier, les bourses de thèses distribuées par la région, malgré les fléchages qui en limite l'usage et leur nombre nécessairement limité, sont très appréciées et permettent de compenser en partie les désengagements de l'État.

Mais les « Graduate Schools », dans la lignée de feu l'I-SITE, ne sont pas le bon angle de vue sur l'ensemble de l'ESR. Les « Graduate Schools » préfigurent la marchandisation décrite par le Président dans son discours. Elles ne répondent à aucun besoin concret par rapport aux diplômes existants, elles soumettent l'enseignement à la recherche sans prendre en compte les étudiants, elles flèchent les moyens sur un tout petit nombre d'équipes d'un petit nombre de disciplines. Bref, l'exact contraire de ce qu'il faudrait faire ! La CGT met en garde et sera vigilante dans les mois et les années à venir sur ce sujet. L'université, ses personnels et ses étudiants sont en grande souffrance, le rôle de la Région ne doit pas être d'accentuer ces souffrances par le soutien aux politiques nationales mais d'en amoindrir les effets par des politiques volontaristes au plus près de l'ensemble de la communauté universitaire.